

# Les INFORMATIONS Syndicales

Périodique de l'Union Départementale CGT des Landes

97 place de la caserne Bosquet - Maison des Syndicats - 40000 Mont de Marsan - 05 58 06 50 70

Directeur de Publication : Jacques Corrihons

Bulletin mensuel d'information destiné aux syndiqués - 64ème année - N° 399 - décembre 2009 1.00€

Imprimé par nos soins - Inscription C.P.A.P. : 0708 S 06601



## NUMERO SPECIAL

**La CGT, sa force : un enjeu face à la crise  
Quelle Cgt ? Comment être plus efficace ?  
Comment parvenir à modifier en profondeur le rapport de force pour que le salariat soit en capacité de peser sur les décisions, pour que le syndicalisme ne soit pas seulement le pompier du social ?**

Tel est l'enjeu du 49e congrès de la Cgt. Aujourd'hui, la Cgt avec ses 700 000 adhérents ne côtoie qu'un salarié sur quatre. Nous souhaitons transformer ses structures et le fonctionnement de l'organisation pour être mieux « le syndicat de tous les salariés » : ceux des PME, PMI, de l'artisanat, ceux des services, des entreprises sous-traitantes, les salariés précaires, les saisonniers, bref, tout ce salariat qui se développe, se modifie et ne connaît que trop peu le syndicalisme.

D'un côté, les PDG des grandes entreprises accumulent les profits, les parachutes dorés, les indemnités indécentes, les salaires mirobolants. De l'autre, les salariés, les privés d'emplois, les retraités, confrontés aux fermetures d'entreprises et aux licenciements, à la baisse du pouvoir d'achat, aux privations de toutes sortes. Le gouvernement, en bon délégué du Medef, favorise les premiers avec le bouclier fiscal, les exonérations de cotisations sociales, la suppression de la taxe professionnelle. Il matraque les seconds en ignorant délibérément les revendications salariales et en poussant les feux de la déréglemen-

tation sociale. Bref, les riches sont toujours plus riches tandis que les autres s'appauvrissent chaque jour un peu plus. L'une des solutions de sortie de crise ne passe-t-elle pas par l'investissement dans le travail pour satisfaire les revendications de celles et ceux qui créent les richesses dans ce pays ? Ne convient-il pas d'encourager les salariés plutôt que les actionnaires ?

Le rôle du syndicalisme en France, en Europe et au niveau international, ne doit-il pas être renforcé pour apporter des réponses novatrices à la crise ? Des droits nouveaux et un véritable pouvoir d'intervention ne pourraient-ils constituer des instruments de régulation face à la domination financière ? Au travers de ces deux questions, nous voulons poser, comme un enjeu pour toute la société, la capacité à agir du syndicalisme, au travers du nombre de ses adhérents et de ses prérogatives à répondre aux besoins sociaux. Plus de 60% des salariés de notre pays font confiance aux syndicats pour faire évoluer leur situation. Le résultat des élections prud'homales de décembre 2008 démontre une confiance grandissante dans la Cgt.

Un intérêt nouveau vis-à-vis de notre organisation semble se dessiner : depuis le début de l'année, plus de 15000 salariés ont décidé de se syndiquer à la Cgt. Le 49e congrès à Nantes sera un grand moment de la vie démocratique de l'organisation, l'occasion pour les syndiqués de débattre, de confronter, de décider et d'élire leurs dirigeants. Mais la Cgt n'a pas l'intention de préparer son congrès en marge des salariés. Au contraire, elle sollicite leur avis pour mieux répondre à la question : comment construire cette force pour les aider et pour gagner ? La Cgt, sa force, c'est vous.



## SOMMAIRE

- La CGT, sa force: un enjeu face à la crise page 1
- Le déroulement du Congrès page 2
- Préambule du document d'orientation page 3
- La CGT, sa force, c'est vous page 4
- Rapport d'activité pages 5 à 7

# Le déroulement du congrès

**Voici le déroulement du congrès de la CGT tel qu'il sera soumis à l'adoption à main levée par les congressistes.**

## Lundi 7 décembre 2009

### OUVERTURE DU CONGRES - 1ère SEANCE

Installation de la Présidence de séance  
Élection du Bureau du Congrès / VOTE  
Élection de la Commission Mandats / VOTE  
Hommage aux disparus  
Accueil par Marie-Claude ROBIN  
Rapport d'ouverture présenté par Bernard THIBAUT  
Annonce des invités  
Adoption du déroulement et des règles du Congrès / VOTE  
Élection de la commission du Document d'Orientation / VOTE  
Rapport de la Commission Mandats et Votes  
Élection des présidences de séances  
VOTE  
Clôture des inscriptions pour les demandes d'intervention sur le rapport d'activité  
Fin de la première séance  
Dépôt de gerbe au terrain du Bêle en hommage aux 50 otages fusillés le 22 octobre 1941.

## Mardi 8 décembre 2009

Réunion du bureau du Congrès

### 2ème SEANCE

Ouverture du débat sur le rapport d'activité  
Clôture des inscriptions des demandes d'intervention sur la première partie du Document d'Orientation  
Suite du débat sur l'activité  
Réponse de la direction confédérale sortante  
Vote du rapport d'activité par mandat  
Rapport financier de l'Administrateur  
Rapport du Comité de gestion Cogetise

### 3ème SEANCE

Rapport de la Commission financière de contrôle  
Interventions sur le rapport financier  
Vote du rapport financier  
Ouverture du débat sur le préambule et la 1e partie du Document d'Orientation  
Intervention du Secrétaire général de la CES, John MONKS  
Intervention du Secrétaire général de la CSI, Guy RIDER  
Table ronde « Crise et développement durable »  
Clôture des inscriptions des demandes d'intervention sur la deuxième partie du Document d'Orientation  
Fin de la 3e séance

## Mercredi 9 décembre 2009

Réunion du bureau du Congrès

### 4ème SEANCE

Suite du débat sur la 1e partie du Document d'Orientation  
Présentation par la commission du texte amendé et débat  
Vote de la résolution n°1 par mandat  
Table-ronde « Jeunes et engagement syndical »

Ouverture du débat sur la résolution n°2 du Document d'Orientation

### 5ème SEANCE

Suite du débat sur la résolution n°2 du Document d'Orientation  
Présentation par la commission du texte amendé et débat  
Vote de la résolution n°2 par mandat  
Ouverture du débat sur la résolution n°3 du Document d'Orientation  
Présentation par la commission du texte amendé et débat  
Vote de la résolution n°3 par mandat  
Clôture des inscriptions des demandes d'intervention sur la troisième partie du Document d'Orientation  
Réunion du CCN

## Jeudi 10 décembre 2009

Réunion du bureau du Congrès

### 6ème SEANCE

Projection de la vidéo sur l'histoire des structures de la CGT  
Ouverture du débat sur la résolution n°4 du Document d'Orientation  
Présentation par la commission du texte amendé et débat  
Vote de la résolution n°4 par mandat  
Ouverture du débat sur la résolution n°5 du Document d'Orientation  
Présentation par la commission du texte amendé et débat  
Vote de la résolution n°5 par mandat

### 7ème SEANCE

Ouverture du débat sur les résolutions n°6 et n°7 du Document d'Orientation  
Présentation par la commission des textes amendés et débat  
Vote des résolutions n°6 et n°7 par mandat  
Animation  
Annonce des résultats du vote des résolutions n°6 et n°7  
Vote du Document d'Orientation par mandat  
Présentation de la Commission exécutive confédérale et de la Commission financière de contrôle proposées par le CCN et Élection de la CE et de la CFC par mandat  
Présentation du Comité de gestion Cogetise proposé par le CCN et Élection du Cogetise par mandat  
Réunion de la Commission exécutive élue

## Vendredi 11 décembre 2009

Réunion du bureau du Congrès  
Réunion du CCN pour élire le Bureau confédéral, l'Administrateur et le Secrétaire général

### 8ème SEANCE

Intervention sur la presse et la communication de la CGT  
Présentation de la direction confédérale élue  
Clip vidéo « Témoignages de délégués »  
Intervention de clôture du Secrétaire général  
Projection de la vidéo de fin de Congrès  
Fin du Congrès



## Préambule du document d'orientation

### **« Une Cgt plus forte pour le développement humain durable, les conquêtes sociales, la démocratie »**

Le syndicalisme est un des acteurs de la transformation sociale. Il est attendu pour garantir à chacune et à chacun, à toutes et à tous l'accès aux droits fondamentaux par la création de richesses et leur juste répartition, pour répondre aux besoins des populations dans une logique de développement humain durable du pays et du monde. La crise du capitalisme et la financiarisation à outrance de l'économie que nous traversons conduit à l'explosion du chômage, à la régression des niveaux de vie du plus grand nombre, à de fortes inquiétudes pour le lendemain. Depuis trente ans, les inégalités, la pauvreté et la précarité n'ont cessé de croître. Un Français sur deux craint de basculer dans l'exclusion. Le chômage, l'insécurité sociale, le développement des politiques coercitives contribuent à faire accepter la dégradation des normes de l'emploi, les mises en concurrence entre salariés, entre générations.

La dignité humaine, les fondements de la démocratie sont en cause.

Au nom de l'individualisme, du libre entrepreneuriat, les mises en compétition deviennent la règle des réformes des systèmes sociaux, économiques et politiques en France, en Europe et dans le monde.

Notre système de protection sociale solidaire, destiné à garantir collectivement les risques de chacun, tout au long de la vie, est soumis à de fortes déstructurations. La Sécurité sociale est remise en cause dans son existence et menacée dans sa conception.

Le désengagement de l'État, les déréglementations des Services publics mettent à mal le principe de l'égalité d'accès aux droits pour tous.

Patronat et gouvernement tentent de brouiller les valeurs de notre société solidaire du « vivre ensemble » pour préserver leurs intérêts. Ce rêve d'un capitalisme totalement libéral, d'une marchandisation de toute activité humaine se heurte à la crise d'un système économique, financier, d'une conception du modèle social à bout de souffle.

Les jeunes, les retraités, les privés d'emploi, les femmes et les travailleurs précaires subissent avec la plus grande violence les conséquences de ces logiques ultralibérales : taux de chômage élevé, niveaux de rémunération resserrés, degré de surexploitation ou impasse pour l'avenir.

La Cgt, par son influence et son statut de première Confédération syndicale, a naturellement une responsabilité particulière dans la bataille contre ces orientations.

Elle a l'ambition de l'assumer par un plus large déploiement de toutes ses organisations, une coopération plus intense entre elles afin d'améliorer son activité sur chaque lieu de travail où elle est présente et d'étendre son périmètre d'activité là où elle n'est pas.

La Cgt est la force des salariés qui leur permet de libérer leur parole et de s'organiser collectivement. La mise en mouvement du plus grand nombre est une condition pour conquérir des droits en réponse aux besoins individuels et collectifs.

La Cgt veut construire les rapports de forces permettant

de gagner de nouveaux droits pour intervenir dans la gestion de l'entreprise, créer de nouveaux lieux de dialogue social et de négociations pour que vivent démocratie et progrès social.

Par son action, ses propositions alternatives aux politiques actuelles, la Cgt entend créer les conditions d'une nouvelle dynamique syndicale, indispensable pour permettre aux salariés de France, d'Europe et du monde d'imposer les changements indispensables dans les systèmes de production, d'échange et de consommation.

En promouvant la solidarité pour un développement humain durable, la conquête et l'enracinement des droits et protections des salariés, le renouveau de la représentativité, de la négociation et de la démocratie sociale, la Cgt s'engage résolument dans un syndicalisme de transformation sociale, rassemblé et rassembleur, dans l'entreprise, le territoire, la branche, le pays, l'Europe et le monde.

C'est le sens, par exemple, de l'action opiniâtre menée par la Cgt pour la régularisation administrative des « sans papiers » et particulièrement des salarié(e)s. La lutte qu'ils ont initiée en avril 2008 et qui se poursuit avec la Cgt et plusieurs associations, a déjà permis de voir nombre de ces travailleurs recouvrer leurs droits et sortir de l'ombre pour lutter aux côtés des autres salariés.

La cohérence de cette démarche nécessite un engagement au plus près des salariés dans le respect de la place de chacune et de chacun pour répondre aux besoins individuels comme aux aspirations collectives.

C'est bien l'objectif que poursuit la Cgt en s'engageant avec détermination dans le développement d'un syndicalisme « d'adhérents » reposant sur le développement de la syndicalisation, d'une vie syndicale active et démocratique permettant à chaque syndiqué d'être pleinement impliqué dans l'organisation.

La Cgt doit aussi opérer les transformations nécessaires pour être vraiment la Cgt « ouverte à tous les salariés, femmes et hommes, actifs, privés d'emploi et retraités, quels que soient leur statut social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses » (Article 1 des statuts de la Cgt). La conquête des droits des salariés, de la démocratie sociale de transformations sociales nécessite la construction et le renforcement d'un rapport de forces durable. C'est tout le sens des efforts réalisés par la Cgt pour contribuer à la constitution d'un front uni des organisations syndicales, à tous les niveaux.

***Ainsi, les actions impulsées par les huit organisations syndicales de salariés, le contenu de leur plate-forme revendicative commune, les mobilisations impressionnantes réalisées témoignent de la capacité du monde du travail à se rassembler et agir sur des objectifs communs pour construire un rapport de forces durable et faire valoir que nous sommes la solution face à leur crise.***

## Travail

Ces trente dernières années, le travail s'est transformé. Il s'est individualisé avec des objectifs de plus en plus inatteignables pour les salariés du public et du privé, compte tenu des exigences de rentabilité, dictées par la seule logique financière. À l'heure des hautes technologies, des ressources humaines, de la participation, comment peut-on souffrir encore au travail ? Le syndicalisme a essentiellement cantonné son intervention sur l'enveloppe du travail, c'est-à-dire le statut, les salaires, le temps de travail... Ne doit-il pas s'intéresser aussi au contenu et à l'organisation du travail ? Ne convient-il pas de relever le défi du « bien travailler » et de l'épanouissement des hommes et des femmes au travail ? De reconsidérer le travail comme un champ majeur du développement humain ? Le syndicat n'a-t-il pas un rôle à jouer pour une véritable revalorisation du travail ? Le travail ne doit-il pas être un droit plutôt qu'une marchandise, afin de permettre à chaque salarié d'évoluer, de se réaliser, de se former dans un parcours professionnel sécurisé ?

**Une Cgt plus forte pour le développement humain durable, les conquêtes sociales, la démocratie »**

## Solidarité

Tout est fait pour opposer, diviser, mettre les salariés en concurrence dans l'entreprise et en dehors, dans le pays et dans le monde. Diviser pour mieux régner, la maxime n'est pas nouvelle. En France et sur la planète, il est urgent de faire reculer les dominations financières pour répondre aux besoins des populations. Les puissantes mobilisations de ces derniers mois traduisent, dans des dimensions exceptionnelles, les attentes et les inquiétudes des salariés. Elles font écho aux manifestations qui se sont déroulées dans plusieurs pays d'Europe. La Cgt veut être cet outil ou cette maison commune qui rassemble pour remettre le social au cœur de la société. C'est le sens de notre revendication du nouveau statut du travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle. Pour nous, la diversité du salariat est une richesse. L'égalité professionnelle hommes-femmes est une revendication essentielle. La protection sociale est un des piliers majeurs de la cons-

truction de solidarités. Nous voulons agir au quotidien pour satisfaire les besoins sociaux, pour imposer une autre répartition des richesses produites par le travail. La valeur de l'intérêt général porté par les services publics a une place déterminante dans cette bataille. Nous voulons mettre en chantier un socle de garanties collectives interprofessionnelles avec des droits individuels garantis collectivement et transférables d'une entreprise à l'autre. Comment pouvons-nous construire un rapport de force, basé sur une articulation allant « au plus près du salarié », jusqu'au niveau de la mondialisation ?

## Démocratie

Nous voulons franchir une nouvelle étape dans le domaine de la démocratie sociale. Nous travaillons à faire du syndiqué un acteur décisif pour élaborer les positions du syndicat, consulter les salariés tout au long des négociations, en tenant compte de l'avis exprimé. Sans être la règle partout, nous consacrons de réels efforts à la participation des syndiqués et à l'expression des salariés. Déjà la loi sur la représentativité des syndicats permettra aux salariés, par leur vote, de déterminer la place de chacune des organisations dans la négociation au niveau de l'entreprise comme au niveau national. Elle limitera la pratique détestable des accords minoritaires. C'est une avancée qui appelle à dépasser une conception de la délégation de pouvoir pour gagner une participation effective des salariés et des syndiqués dans la vie des syndicats et dans la conduite des négociations. Nous revendiquons pour cela des nouveaux droits, pour les syndiqués et les salariés, pour que les idées, les propositions de ceux qui travaillent soient prises en compte. Ce sont eux qui produisent les richesses, qui connaissent le travail, ils doivent pouvoir s'impliquer dans la gestion de l'entreprise, du groupe, quelle que soit leur taille. En respectant la hiérarchie des normes sociales, ne faut-il pas dépasser le simple dialogue social en territoire tel que nous le connaissons parfois, pour ouvrir des négociations interprofessionnelles à l'échelle d'une agglomération, d'une région, sur des revendications qui touchent au quotidien les salariés, comme les transports, le logement, la santé, l'accueil de la petite enfance ? Le droit syndical doit vivre dans les entreprises où il est bafoué et pénétrer dans celles de moins de 11 salariés.



## **Rapport d'activité de la Commission Exécutive sortante (extraits)**

**Adopté à l'unanimité le 9 juin 2009**

Les résolutions adoptées par le 48<sup>e</sup> congrès confédéral ont manifesté de fortes ambitions de justice, de démocratie et de progrès social, dans un contexte de mondialisation économique et financière porteuse d'inégalités et de régressions. Il s'agissait de contribuer à donner au syndicalisme la place et le poids dont les salariés ont besoin en France, en Europe et dans le monde ; d'agir pour changer le travail afin qu'ils et elles soient reconnus, respectés et entendus ; de situer son action dans une démarche de conquête de droits nouveaux reposant sur des valeurs de progrès humain et de démocratie sociale ; d'entreprendre une modernisation de l'outil syndical Cgt visant un décollage de la syndicalisation et une efficacité revendicative à la hauteur de ses ambitions.

Dans le présent rapport d'activité, la commission exécutive confédérale présente au 49<sup>e</sup> congrès son évaluation de la démarche entreprise pour avancer vers ces objectifs, des obstacles externes rencontrés, ainsi que des limites inhérentes à la vie interne de la Cgt

**C'est dans un contexte et un rapport de forces évolutifs que se sont situées les initiatives et interventions de la confédération**

**Un patronat actif pour déréglementer et remodeler le droit social**

La France a subi une pression patronale permanente visant à modeler l'économie et la société sur les dogmes du libéralisme capitaliste. Marqué depuis 2003 par la stratégie de « refondation sociale » du Medef, le discours patronal dominant a stigmatisé l'ensemble des grands acquis sociaux comme autant d'erreurs historiques : sécurité sociale solidaire, Smic, retraite à 60 ans, durée du travail à 35 heures... Il a exigé d'affranchir l'entreprise du respect de la hiérarchie des normes, d'y décentrer la production des normes sociales afin d'en faire une variable d'ajustement dans la concurrence économique et commerciale mondialisée : « La liberté de penser s'arrête là où commence le code du Travail » (Laurence Parisot à l'Assemblée générale du Medef de janvier 2005).

Si des contradictions ont pu apparaître au sein des organisations patronales, toutes se sont retrouvées pour stigmatiser le niveau des cotisations sociales des employeurs et des prélèvements obligatoires. Cette pression permanente visant à réduire la part socialisée des salaires, a poussé à modeler l'ensemble des rapports sociaux sur l'individualisme, la concurrence et la précarité. Le grand patronat a même tenté de les faire admettre comme des valeurs humaines universelles ! « La vie, l'amour, la santé sont précaires. Pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? » (Laurence Parisot à l'Assemblée générale du Medef de janvier 2006). Il a stigmatisé les acquis sociaux

comme autant de « rigidités du code du Travail » faisant obstacle à la croissance économique. Il n'a eu de cesse d'exiger la libéralisation des licenciements présentée avec cynisme comme un moyen de développer l'emploi.

Cela n'a pas empêché notre pays d'être marqué durant les trois dernières années par la vigueur des attentes sociales. Si l'idéologie patronale a pu semer des confusions dans l'opinion entre les charges pesant sur les entreprises et le besoin de financer la protection sociale par les richesses créées par le travail, les salariés ont manifesté un grand attachement à leurs acquis sociaux et, au-delà, de fortes attentes en matière de pouvoir d'achat des salaires, de protection des emplois, de réduction de la précarité et des injustices.

**Un contexte politique aiguisé par l'élection, les objectifs et la méthode de N. Sarkozy**

C'est dans ce climat que se sont déroulées les élections présidentielle et législative de 2007. Le social s'est trouvé hissé au cœur des campagnes. Nicolas Sarkozy a été élu en se présentant à la fois comme le candidat de la rupture et celui du pouvoir d'achat et de la protection des salariés. Candidat de la rupture, il a présenté un programme amplifiant une orientation libérale de l'économie et de la société. Face aux mises en garde adressées par la Cgt aux salariés, il n'a pas hésité à la faire huer dans les meetings de l'Ump, l'accusant de faire obstacle à la prétendument nécessaire normalisation de la France dans le monde occidental. Le patronat a pu ainsi saluer son élection comme sa victoire.

Candidat autoproclamé de la protection des salariés, son discours a pu séduire certains et il s'en est suivi au fil du temps une grande désillusion au vu de la politique réellement menée. Certes pour la Cgt, la déception n'est pas de mise, la priorité étant pour elle la création d'un rapport de forces revendicatif. Les promesses politiques du candidat Sarkozy voulaient faire écho à de réelles attentes sociales, elles ont en fait contribué à renforcer l'urgence et la crédibilité des revendications.

Pour autant, l'action syndicale s'est trouvée confrontée à une pratique inédite de l'exercice du pouvoir présidentiel, reposant sur une centralisation et une personnalisation sans précédent de la vie politique sur fond de contrôle de la communication, imposant au pays un rythme accéléré des réformes, faisant pression sur le déroulement des négociations nationales interprofessionnelles pour orienter le contenu des accords vers ses objectifs politiques et tentant d'étouffer le débat démocratique dont l'intervention syndicale est partie prenante.

Dans cette situation et jusqu'à la fin de l'année 2008, le syndicalisme français n'a pas su s'unir durablement à travers une démarche de riposte unitaire, malgré la portée considérable du succès obtenu en 2006 avec l'abandon du Contrat première embauche (CPE) et les efforts de la Cgt pour poursuivre le rassemblement des syndicats. Ainsi le pouvoir a-t-il pu opérer quelques régressions économiques et sociales (loi Tépé et son bouclier fiscal, privatisation de Gaz de France, déréglementation de l'aménagement du temps de travail, réforme générale des politi-

ques publiques, franchises médicales...). Malgré tout, les actions revendicatives menées n'ont pas permis au gouvernement d'aller jusqu'au bout de certaines de ses réformes (service minimum, fichier Edvige...) ou l'ont contraint à céder des contreparties (réforme des régimes spéciaux).

## Les élections prud'homales de décembre 2008 ont bousculé le paysage syndical

La place de premier syndicat français occupée par la Cgt s'est trouvée considérablement renforcée, les salariés l'ayant créditée d'un nombre de suffrages de moitié supérieur à celui de la Cfdt et de deux fois celui de Fo. Elle enregistre un progrès d'audience dans tous les collèges, et sur la quasi-totalité des départements alors que les milieux gouvernementaux et patronaux escomptaient une poursuite de l'érosion de son électorat. Ce résultat est à mettre à l'actif du progrès de son image et de son activité revendicative auprès des salariés, ainsi qu'à la campagne de terrain dans laquelle se sont investis les militants. Les résultats de ce scrutin sont autant d'encouragements à poursuivre la démarche syndicale déployée par la Cgt. Ils confèrent à la Cgt de plus grandes responsabilités au sein du syndicalisme français.

## Un contexte international tendu et contradictoire

La situation internationale a été marquée par une politique militaire agressive des États-Unis au Moyen-Orient, en Irak et en Afghanistan. Menée au nom de la lutte contre le terrorisme, elle ne fait en réalité que dégrader l'image des pays occidentaux dans de nombreuses régions du monde, alimentant les mouvements extrémistes sur fond d'extension de la misère et d'absence de perspectives. Le gouvernement israélien a mis ce climat à profit pour mener des opérations de guerre meurtrières au Liban et à Gaza, dans l'objectif avoué de refuser au peuple palestinien le droit à un État indépendant.

L'élection de Barak Obama à la présidence de la première puissance mondiale a répondu, dans ce pays comme dans de nombreux autres, à de fortes attentes de changement.

## La crise du capitalisme mondialisé

Une situation nouvelle s'est créée fin 2008 avec l'effondrement du système financier mondial et l'entrée de très nombreuses économies dans une récession d'une gravité historique. L'ampleur des plans de sauvetage des banques et des institutions financières mis en œuvre aux États-Unis et en Europe, a sévèrement pris à revers les campagnes visant, en France, à culpabiliser les salariés sur l'importance des déficits publics et sociaux et à rejeter leurs revendications sous prétexte que « les caisses sont vides ». S'est largement développé parmi eux un puissant sentiment d'injustice et de refus de payer la facture de la crise, que ce soit par les suppressions d'emplois, la non-revalorisation des salaires ou la réduction d'acquis sociaux.

En réponse, grâce à l'action persévérante de la Cgt pour

un syndicalisme rassemblé, l'unité syndicale la plus large s'est construite à partir de janvier 2009. Elle a créé les conditions de mobilisations exceptionnelles, sur la base de la déclaration revendicative commune du 5 janvier 2009, au contenu offensif sur les salaires, l'emploi, les services publics, l'introduction de normes sociales dans les échanges internationaux.

Le pouvoir politique a tenté de se dédouaner en incriminant le comportement des banques d'affaires américaines. Mais il n'avait lui-même cessé de louer le libéralisme anglo-saxon, paré des vertus de l'efficacité et du dynamisme économique, et l'avait présenté comme modèle pour la France. Le patronat a tenté de se faire passer lui-même pour victime d'une crise financière mondiale venue d'ailleurs. C'est faire peu de cas du rôle déterminant joué par les groupes et grandes entreprises cotés en Bourse dans la financiarisation de l'économie. Leurs profits ont été massivement investis dans des opérations spéculatives et les dividendes versés aux actionnaires ont été multipliés par trois en dix ans et par huit en vingt ans, atteignant en 2007 un niveau supérieur aux investissements. Ils sont aussi supérieurs aux cotisations sociales des employeurs et impôts sur la production réunis et constituent de fait la première charge pesant sur les entreprises.

Les groupes ont été restructurés en centres de profits, des relations clients-fournisseurs instaurées entre filiales et services, la production organisée en réseaux de sous-traitance. Ont été mis en place de scandaleux modes de rémunération des dirigeants liant leur enrichissement personnel à la hausse de la valeur boursière de l'entreprise, fût-ce au détriment de l'emploi, des conditions de travail et des salaires. Depuis le début de la décennie 1990, ces options stratégiques ont déporté l'entreprise d'une finalité productive vers une finalité financière au prix d'une grave dévalorisation du travail.

Cette crise est loin de résulter uniquement d'un déficit de contrôle et de régulation du capitalisme mondial. Elle trouve sa source dans un partage des richesses qui, depuis deux décennies, a privilégié de façon outrancière le capital au détriment du travail, tant dans la répartition des revenus que dans celle du pouvoir économique. Les institutions internationales OMC, Banque mondiale, FMI, ont contribué à cette orientation. L'OMC a impulsé la libéralisation du commerce international, souvent au détriment des pays en voie de développement et de leurs travailleurs. Le FMI, au travers de sa politique de prêts sous conditions, a entraîné la mise en cause de services publics et de garanties sociales.

Il en a résulté, en France comme dans le monde, une aggravation importante des inégalités, vécues comme des injustices humainement inacceptables, que la crise a en outre révélées comme des impasses économiques. Trop de capitaux pour la spéculation, trop peu de salaires pour la consommation, des ressources amputées pour l'investissement dans un développement social et durable ! On a voulu faire apparaître le crédit aux particuliers comme un substitut de la revalorisation salariale pour soutenir la

consommation ; les taux pratiqués, quasi usuriers, ont en fait révélé que l'économie dite "de marché" entend tirer profit non seulement du travail, mais aussi de la vie.

Avec l'accroissement des suppressions d'emplois et le non-renouvellement des contrats précaires, cette situation a engendré de nouveaux drames humains et appelé le syndicalisme à remplir sa fonction de défense des salariés.

Mais en soulevant les questions les plus fondamentales sur le fonctionnement et la nature du capitalisme, elle a aussi redimensionné sa fonction de conquête sociale. La Cgt s'est employée à l'assumer par la construction d'un rapport de forces nouveau, unitaire et durable

## L'évolution des structures

Le 48e Congrès a appelé les organisations (des syndicats jusqu'à la Confédération) à travailler à des évolutions partagées en vue d'une plus grande efficacité de la syndicalisation et de la démocratie syndicale. Ainsi, la commission exécutive confédérale a mis en place une commission « Évolution des structures et des fonctionnements » en vue d'élaborer des pistes de réflexion concrètes à débattre à tous les niveaux de la Cgt. Celle-ci n'a pas été en mesure de dégager des propositions opérationnelles, essentiellement parce que la structuration des organisations relève de choix internes.

Cela n'a certes pas empêché la conduite d'évolutions par les organisations, mais le défaut d'une démarche d'ensemble en a limité la portée, malgré l'adoption par le 48e Congrès de critères constitutifs des syndicats, des fédérations et des organisations territoriales interprofessionnelles. La mise en place du nouveau système de cotisations a parfois été l'occasion de repenser le maillage territorial des unions locales, leur adaptation aux bassins d'emploi ainsi que la mutualisation de leurs moyens. La Conférence nationale sur les unions locales, décidée par le 48e congrès, a été organisée en avril 2008 et a débattu de ces problématiques en lien avec leurs missions revendicatives. Or, l'extrême diversité de ces structures ne permet toujours pas de dégager une vision commune des rôles qu'elles remplissent (déploiement de la Cgt, démocratie syndicale et construction revendicative, gestion des sections d'entreprise sans syndicat, accueil des salariés, action juridique...). Plus globalement, même si la vie donne aux revendications interprofessionnelles et transverses une place accrue, peu d'avancées ont été effectuées sur les rapports entre les niveaux d'organisation territoriale, permettant aux syndicats de nourrir et de bénéficier de l'activité interprofessionnelle. Deux regroupements de fédérations ont été actés par le Ccn : les fédérations du Bois (1646 syndiqués en 2008) et du Tabac (1079 syndiqués) ont intégré respectivement celle de la Construction et de l'Agroalimentaire. Au-delà, des réflexions sont en cours visant la cohérence des champs fédéraux avec nos ambitions de conquête revendicative et de construction de nouvelles solidarités. La Cgt revendique de longue date le regroupement des conventions collectives. Les pouvoirs publics ont commandé un rapport parlementaire sur la re-

composition des branches professionnelles. Mais cela n'a pas encore nourri de réflexion collective approfondie sur le rôle et le périmètre des champs professionnels, articulant activités économiques, filières, conquête et négociation de normes sociales.

Quant à la structuration des syndicats, un certain nombre d'expériences ont été engagées sur la base des orientations du Congrès de Lille : création de syndicats multiprofessionnels, de syndicats de site, de syndicats professionnels sur un bassin d'emploi... Leur objectif est d'adapter la structure de base de la Cgt aux réalités du salariat, à l'efficacité de la syndicalisation, aux besoins de vie démocratique des syndiqués, de construction de solidarités.

Certes, les résultats des élections prud'homales comme la capacité de mobilisation dont a su faire preuve la Cgt confirment l'efficacité d'une structuration de proximité. Néanmoins, un certain éparpillement des structures de base nuit à la capacité d'attraction et d'accueil de nouveaux syndiqués, de même qu'à la réactivité de l'ensemble de l'organisation en matière de mobilisation. Le 48e Congrès avait avancé vers l'idée que le syndicalisme d'entreprise n'impliquait pas le modèle unique du syndicat d'entreprise, le syndicat pouvant être le lieu de mutualisations de réflexions et de moyens d'un ensemble de sections d'entreprise. Les flous qui demeurent conduisent à de trop fréquents problèmes dans la désignation des délégués syndicaux, que les organisations demandent parfois même à la justice de trancher : désignations contradictoires de délégués syndicaux résultant d'un insuffisant croisement d'informations entre les organisations professionnelles et interprofessionnelles, ainsi que d'un flou dans les périmètres statutaires d'intervention des uns et des autres ; changement de délégué syndical effectué par démarche de sommet sans consultation des syndiqués ; auto-désignation d'un délégué syndical sur mandat à durée indéterminée, le nombre de syndiqués représentés étant trop faible pour que la désignation repose sur un acte démocratique.

Plus généralement, la direction confédérale a eu connaissance ou à parfois été interpellée sur des litiges opposants des organisations au sein de la Cgt. elle a rappelé à cet égard que les relations entre organisations, basées sur le fédéralisme, conjuguent dans les statuts confédéraux, l'autonomie de décisions et la recherche de la coopération et de la complémentarité avec les autres composantes de la Cgt. La réforme de la représentativité renforce l'enjeu du périmètre de la base syndicale nouvellement créée. Il conditionne la proximité entre le représentant de la section syndicale et les salariés, le vote de ceux-ci à l'élection professionnelle conférant la représentativité de celle-ci.

Pour impulser les évolutions structurelles nécessaires, la Cgt est confrontée à un obstacle : l'idée que le fédéralisme autoriserait chaque syndicat et organisation à définir son périmètre par lui-même, indépendamment des autres. Pour avancer, le 49e congrès devrait non seulement préciser les principes et repères de structuration, mais aussi les modalités collectives de définitions des champs d'activité et périmètres d'intervention des syndicats et organisations.

